

# F E D E C H O S E S

-----Pour le fédéralisme-----



Fédéchoses - \*F102\*

Pour la paix, la justice et



la démocratie mondiale

Une Europe unie



pour un Monde uni

1999 - 1<sup>o</sup> Trimestre

N<sup>o</sup> 102

Région Rhône-Alpes :

## un pas symbolique vers la Fédération européenne

**E  
D  
I  
T  
O  
R  
I  
A  
L**

L' élection régionale du printemps 1998 a mis en Rhône-Alpes la classe politique au pied du mur, avec un scrutin qui mettait à égalité les élus de l'opposition nationale et ceux de la majorité. Pour se maintenir au pouvoir, l'ex-Président Millon n'avait pas hésité à pactiser avec l'extrême-droite, mettant en avant la guerre sainte contre le socialo-communisme.

Avec l'élection à la présidence de Madame Comparini c'est la logique de l'arc constitutionnel, excluant les élus qui se réclament ouvertement du racisme et de la xénophobie, qui l'a emporté. Certains moments historiques requièrent le dépassement de la fracture traditionnelle entre la droite et la gauche. La lutte contre l'extrême-droite l'impose et nous nous félicitons que la majorité des élus de la région Rhône-Alpes l'aient compris. Demain, le choix pour une Fédération européenne dépassera nécessairement le clivage entre la droite et la gauche traditionnelles. Il devra rassembler les citoyens et les élus de l'arc constitutionnel. En Rhône-Alpes, l'élection d'Anne-Marie Comparini constitue une préfiguration de la nature du rassemblement politique qui permettra le pas décisif vers la Fédération européenne.

**Fédéchoses**

ON ENVOIE NOS  
VOEUX À QUEL  
FN ?

LES PROBLÈMES  
DE MILLON



**FEDECHOSSES** déménage ..

nouvelle adresse :

**Maison de l'Europe**

12, rue Président Carnot

69002 LYON

« Le Canard enchaîné » - Mercredi 30 décembre 1998

## AVIS AUX LECTEURS

Le comité de rédaction invite tous ses lecteurs à participer activement à la diffusion et éventuellement à la rédaction, de *Fédéchoses*.

Vous pouvez : nous transmettre des articles, nous écrire pour nous faire part de vos impressions, de vos observations, de vos conseils...

Vous pouvez également, faire parvenir gratuitement un exemplaire de *Fédéchoses* à quelqu'un, pour ceci renvoyez-nous le bon ci-dessous.

*Fédéchoses* vous remercie d'avance de vos courriers.

Je désire faire recevoir à :

Nom (Majuscule) .....

Prénom : .....

Adresse : .....

- ☐ le présent numéro  
☐ Le numéro suivant  
☐ Le numéro\* .....

Demandé par : .....

\* Selon les numéros disponibles.

### Composition du Comité de rédaction :

Jean-Francis Billion  
Aude Bissuel  
Roland Calba  
Benoît Cassier  
Didier Colmont  
Daniel Hulas  
Jean-Luc Prevel



### FEDECHOSSES-POUR LE FEDERALISME

Presse Fédéraliste  
Maison de l'Europe  
12, rue Président Carnot  
69002 Lyon

Directeur de publication :  
Jean-Luc PREVEL

C-E Imprimerie  
5, rue Bugeaud - 69006 Lyon  
Commission paritaire 56256

## SOMMAIRE

|                                                               |       |
|---------------------------------------------------------------|-------|
| Lettre européenne - décembre 1998 .....                       | p. 3  |
| Les vœux (fédéralistes ?) de Régis Neyret .....               | p. 4  |
| Comité fédéral de l'UEF - Vienne .....                        | p. 5  |
| 23 <sup>ème</sup> Congrès du MFM - New Delhi et Chennai ..... | p. 6  |
| L'Europe des régions - mythe ou réalité .....                 | p. 9  |
| Pour un mondialisme humaniste et universel .....              | p. 10 |
| Pour une révolution démocratique européenne .....             | p. 11 |
| La CNUCED à Lyon - Les ONG et les institutions .....          | p. 12 |
| Mondialisation et démocratie internationale .....             | p. 14 |
| Fédé lettres                                                  |       |
| Nous a quitté : Pierre Lochak .....                           | p. 16 |

## ABONNEMENT

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Normal : 50 F

Militant : 100 F

soutien 500F

- Chèque à l'ordre de " Presse Fédéraliste " 12, rue président Carnot 69002 LYON  
- C.C.P 2490 82 P LYON (N° supplémentaires sur simple demande)

Ce journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

L'avènement, dans le pays économiquement le plus puissant de l'Union, d'un gouvernement à dominante social-démocrate et l'augmentation qui s'ensuit du nombre de pays membres gouvernés par des partis ou des rassemblements de gauche ont fait croire à beaucoup que l'Union était entrée dans une nouvelle phase de son histoire. Ce sentiment a été suscité par des déclarations répétées de chefs de gouvernements, de ministres et de commissaires, dans lesquelles l'accent était mis non plus sur l'impératif de la rigueur financière mais sur celui de la lutte contre le chômage. Une Europe socialiste nouvelle serait en train de se libérer des entraves du Traité de Maastricht et de ses critères. A l'époque de la rigueur devrait succéder celle de la croissance.

Ce nouvel accent résulte de la conscience que le problème de la lutte contre le chômage doit être abordé sans délai et qu'il ne peut l'être que dans le cadre de l'Union. Mais les termes du problème sont présentés comme si la lutte contre le chômage et la rigueur financière constituaient des options alternatives et comme si le choix entre l'une et l'autre dépendait de la couleur politique de la majorité des gouvernements de l'Union. En réalité chacune de ces deux propositions est fautive et dangereuse. La rigueur financière demeure le fondement de toute perspective de croissance en Europe. Par conséquent, le problème à résoudre consiste à mettre en chantier une politique de l'emploi qui ne provoque pas une dispersion des ressources mais qui génère des emplois à travers la création de richesses réelles. Cet objectif n'est ni de droite ni de gauche. Sa réalisation est nécessaire quelle que soit l'orientation de la majorité des gouvernements européens.

Il va de soi que pour atteindre cet objectif, il ne s'agit pas de laisser carte blanche aux gouvernements nationaux pour qu'ils mettent en oeuvre des politiques autonomes de stimulation de la demande. Cela équivaldrait à un aval à l'abandon pur et simple, du moins de la part de certains gouvernements, de la politique de stabilité, c'est à dire au sabotage de fait de l'Union monétaire. Il s'agit au contraire de promouvoir un véritable plan européen d'investissements dans des infrastructures sur le modèle du Plan Delors.

Mais imaginer que cela soit rendu possible du seul fait qu'aujourd'hui la majorité des gouvernements européens sont à dominante social-démocrate, constituerait la plus

## lettre européenne

décembre 1998

**Publius**

pernicieuse des illusions. L'équilibre institutionnel actuel de l'Union fait que les affinités transnationales ne sont pas du tout pertinentes ; il permet seulement à l'opposition entre les intérêts nationaux de s'exprimer. Tant qu'il restera marqué par la méthode intergouvernementale, les rapports entre les Etats membres continueront à être conditionnés par la défiance réciproque et par la préoccupation de chaque gouvernement d'obtenir de petits avantages à court terme en payant la plus petite partie possible des coûts impliqués par chaque politique commune. Dans ces conditions l'élaboration et la réalisation d'un plan d'investissements efficace pour le développement seront impossibles. C'est pourquoi on peut facilement prévoir que la seule politique que les gouvernements de l'Union seront en mesure de mener, à moins d'un revirement institutionnel radical, consistera en une série de compromis à profil bas qui mettront en danger la stabilité financière de l'Union et de ses membres sans véritablement promouvoir leur croissance. Il est vrai qu'il s'agira de compromis que les gouvernements feront en ayant en vue l'intérêt commun pour la sauvegarde de l'Union monétaire. Mais il est aussi vrai que pourraient survenir, dans des situations d'urgence, des divergences entre les intérêts nationaux qui pourraient s'aggraver au point de remettre en cause la monnaie européenne elle-même.

Le fait est qu'un plan européen pour la croissance n'équivaut pas à une simple coordination des politiques économiques des gouvernements de l'Union mais qu'il requiert que l'Union se dote d'une politique économique unique, libérant les ressources nécessaires pour la réaliser, sans mettre de côté l'exigence de la rigueur grâce à l'élimination des énormes gaspillages produits par l'existence de quinze

politiques industrielles et de quinze plans nationaux différents, laborieusement coordonnés. Une politique européenne, en outre, implique que les déséquilibres qui ne manqueront pas de surgir dans l'état des finances et du marché du travail des différentes régions de l'Union, soient compensés par un transfert adéquat de moyens financiers. Cela ne sera possible que si les mécanismes à travers lesquels le consensus démocratique se formera au sein de l'Union seront tels qu'ils rendent possible une solidarité européenne, c'est à dire s'ils sont à même de dépasser l'idée même d'intérêt national au nom d'un intérêt européen commun.

Tout cela signifie que le problème de l'emploi en Europe ne pourra trouver de réponse que lorsqu'on cessera de penser à l'Union comme à une sorte de consortium auquel les Etats sont tenus de verser des contributions qui légitiment l'attente d'un juste retour et lorsqu'on

commencera à penser à l'Europe comme à une patrie commune à laquelle les citoyens, bien entendu dans le respect du principe de subsidiarité, auront le devoir de payer un impôt proportionnel à leur revenu, recevant en échange les prestations et les services auxquels ils auront droit, indépendamment de leur Etat d'appartenance. Mais cela implique un gouvernement démocratique européen, une lutte politique européenne et un budget de dimensions adéquates alimenté par une fiscalité européenne (y compris une fiscalité directe). En un mot un Etat fédéral européen. Il s'agit d'une conclusion imposée par la logique implacable de la situation et à laquelle on ne pourrait se soustraire qu'au prix d'une mise en danger de la sécurité et du bien-être de tous les citoyens de l'Union. C'est pourquoi il est essentiel que les partis politiques européens, dans la perspective des élections européennes de 1999, inscrivent comme premier point de leurs programmes électoraux l'engagement qu'ils se battront pour une **constitution fédérale européenne**.

**FEDECHOSSES** déménage ..

nouvelle adresse :

**Maison de l'Europe**

12, rue Président Carnot

69002 LYON

---

## Les vœux (fédéralistes ?) de Régis Neyret

---

*Dans l'hebdomadaire LYON Capitale (13 au 19 janvier 1999), M. Régis Neyret, journaliste lyonnais connu et artisan du classement des quartiers anciens de Lyon au patrimoine mondial de l'Unesco, a dans sa chronique présenté ses vœux à ses lecteurs.*

*Nous nous y associons bien volontiers.*

*En effet, Régis Neyret, que nous connaissons bien et qui a depuis toujours soutenu certaines initiatives qui nous sont chères -par exemple la création des éditions Fédérop-, après avoir dénoncé une certaine mondialisation qui « n'est en fait qu'une américanisation » et avant de regretter une « tendance à la balkanisation » dans « ce drôle de monde qui tend à l'unité (mais qui) est aussi celui qui multiplie à plaisir les déséquilibres, les spécificités et les déconstructions » défend une position sur l'Europe, très proche de celle de Fédéchoses.*

« ... L'Europe, petite presqu'île au bout de l'immense continent asiatique, a enfin compris qu'elle ne pouvait garder ses propres valeurs, face à celles de l'Amérique, que dans l'unité. Elle a donc mis au point l'Euro, l'autre création majeure de cette fin de siècle (après Internet, *ndlc*). Mon second souhait sera donc la défaite des xénophobes comme Le Pen, des nostalgiques comme de Villiers et des nationalistes comme Pasqua (et Chevènement ? Mais il est peut-être aussi miraculé dans le domaine européen !). Je rêve en parallèle, pour le troisième millénaire, à la naissance d'une véritable Eurolande, culturelle et pas seulement marchande... ».

---

# COMITÉ FÉDÉRAL DE L'UEF

## VIENNE - 12,13 décembre 1998

### *Les fédéralistes préparent l'unification de l'Europe*

En même temps que se tenait à Vienne le Sommet réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement, à la fin de la présidence autrichienne, les fédéralistes, durant deux journées, réunissaient leur Comité fédéral.

Un séminaire, consacré à l'élargissement de l'Union européenne, précéda la réunion du Comité fédéral. Ce fut l'occasion pour un député autrichien au PE et des représentants des ambassades des pays candidats à l'adhésion, de rappeler cette nécessité historique.

A l'ouverture du Comité fédéral, Jo Leinen, Président, déclarait que l'Union européenne, qui possède un drapeau, un hymne, une monnaie, doit encore aller plus loin et que l'Union politique est plus que jamais d'actualité, avec la perspective de l'élargissement. Pour cela, il convient de démocratiser les instances de décisions et de proposer une Constitution fédérale pour l'Union européenne. Jo Leinen a également accueilli la présence de fédéralistes venus de Bulgarie, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Tchéquie.

Les travaux du Comité portèrent sur plusieurs points importants :

#### **I - Campagne pour la Constitution**

Elle est bien lancée dans la plupart de nos pays, avec une position en pointe en Italie et en Allemagne, et un bon démarrage en France. La pression sur la classe politique s'accroît. Le Comité fédéral a adopté un document qui précise les principaux éléments fédéralistes d'une Constitution européenne et qui permet ainsi de répondre aux citoyens qui nous questionnent sur le contenu de cette constitution.

Devant les enjeux que constituent les prochaines élections européennes du 13 juin 99, les fédéralistes ont adopté un "appel aux partis politiques" en vue de l'élection du Parlement européen.

Ce document leur demande : 1/ d'inclure dans leur programme électoral l'engagement en faveur d'une Constitution européenne qui "fonde sur la légitimité populaire les pouvoirs nécessaires pour permettre à un gouvernement fédéral d'agir avec efficacité", 2/ de promouvoir une Conférence des parlements de l'Union européenne, avec le Parlement européen. Ce serait une procédure démocratique alternative à la méthode intergouvernementale. Cela permettrait, avec les expressions de la société civile, d'arriver à l'approbation d'une Constitution européenne.

#### **II - Élargissement de l'UEF**

Les amis fédéralistes de Bulgarie, Slovaquie, Hongrie, Tchéquie, Roumanie ont expliqué les initiatives prises dans leurs pays afin de constituer une section fédéraliste (réunions politiques, conférences).

Le Comité fédéral se réjouit de ces efforts qui doivent accompagner l'élargissement de l'Union européenne. Il se déterminera sur les adhésions de nouvelles sections nationales lors de son prochain Congrès.

#### **III - Résolutions politiques**

Après avoir procédé à l'évaluation politique des conclusions du Conseil européen de Vienne, le Comité fédéral a adopté plusieurs résolutions :

- organisation par les fédéralistes d'une "journée européenne de la Constitution" à l'occasion de la prochaine Journée de l'Europe (9 mai),
- proposition de soumettre au prochain Congrès l'adhésion de l'UEF au WFM,
- motion politique soulignant notre déception sur les résultats du Sommet : les questions importantes (PESC, agenda 2000, réformes des institutions) sont reportées. L'UEF demande le remplacement de la règle de l'unanimité par celle du vote à la majorité,
- déclaration sur la "réunification de l'Europe" montrant la nécessité historique de l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale, l'urgence de réformer les institutions de l'Union, incapables de faire face à ce défi. La déclaration déplore le rôle insuffisant du Parlement européen et réclame un processus constituant. Le texte insiste sur la mission de la société civile dans ce rapprochement des peuples jusque là séparés par l'histoire.

Le prochain Congrès supranational de l'UEF se tiendra à Bonn du 23 au 25 avril 99. Le thème central "de l'union économique à l'union politique : une Constitution européenne" abordera de nombreux sujets : quel avenir pour l'Europe ?, l'élargissement, une Union européenne sociale et solidaire, rôle de l'UE dans le monde, le financement de l'UE, etc...

Ce ne sont encore que des projets. Les fédéralistes entendent faire évoluer l'Union européenne "de l'Europe de l'économie à l'Europe des citoyens".

*Daniel Hulas, Secrétaire général de l'UEF France*

---

New Delhi, Chennai

novembre 1998

## Le 23<sup>ème</sup> congrès du Mouvement fédéraliste mondial affirme une approche graduelle du mondialisme

---

Dans un monde où le processus de mondialisation s'étend au delà des frontières et alors que les souverainetés nationales sont battues en brèche par les technologies de la communication et de l'information ou par les forces impétueuses de la production et de la finance internationales, l'idée d'un gouvernement mondial ne représente plus seulement une utopie généreuse. C'est pour le démontrer que le Congrès du Mouvement fédéraliste mondial, inauguré à la Nouvelle Delhi, s'est tenu pour la troisième fois en Inde, à Chennai (Madras) du 10 au 15 novembre.

Dans la culture fédéraliste le gouvernement mondial est un pouvoir à base démocratique et limité par la division des pouvoirs et n'est en rien la sorte de monstre redouté par ceux qui craignent un despotisme planétaire et préfèrent en fait le maintien de l'anarchie internationale et de la guerre. Le fait que les Etats soient quotidiennement obligés de céder face au pouvoir des entreprises et des banques multinationales donne, selon Peter Ustinov - réélu à l'unanimité Président du MFM - toute son actualité aux propositions des fédéralistes.

Le Congrès ne s'est pas contenté de réaffirmer des objectifs lointains mais il a cherché à identifier des étapes intermédiaires sur la voie de la fédération mondiale. Par contre, il a repoussé comme une vision dépassée, même si elle conserve des partisans aux Etats-Unis, l'idée que la transition puisse être l'objet d'un grand saut qualitatif sur le modèle de la Convention de Philadelphie qui, en 1787 et en quelques mois, dépassa la division de l'Amérique du Nord en Etats souverains et ratifia la constitution fédérale. La création récente, à Rome, du Tribunal pénal international (TPI) a démontré selon le canadien James Christie, réélu président du Conseil du mouvement, la « validité de l'approche graduelle, en harmonie avec l'oeuvre de pionnier de Jean Monnet ».

Le modèle de l'unification européenne a également permis de préciser d'autres objectifs : le caractère démocratique des Etats participant au processus fédératif, la création d'une Assemblée parlementaire susceptible d'évoluer, comme l'a fait le Parlement européen, vers l'élection directe et l'acquisition de pouvoirs législatifs croissants, les unifications régionales.

La principale résolution approuvée par le Congrès affirme avant tout que « la démocratisation de l'ONU n'apparaît plus comme un but lointain après l'avancée récente extraordinaire de la démocratie en Amérique latine, dans la plus grande partie de l'ex monde communiste et en Asie ». En effet, observe-t-elle, « l'Assemblée générale des Nations unies regroupe pour la première fois une majorité d'Etats démocratiques tandis que la Chine elle-même a amorcé des réformes économiques et

sociales qui pourront l'amener progressivement à la démocratie ».

En second lieu, elle réaffirme l'engagement du MFM en faveur d'une Assemblée parlementaire des Nations unies qui puisse évoluer, selon le modèle du Parlement européen, jusqu'à être un Parlement mondial et souligne que l'Assemblée paritaire de la Convention de Lomé et l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) réunissent des représentants de plusieurs continents et montrent donc qu'il est possible de créer un organisme analogue au sein de l'ONU. Elle considère enfin comme un pas dans la direction de la démocratisation des Nations unies le Forum des Organisations non gouvernementales (ONG) dont Kofi Annan a proposé la réunion avant la 55<sup>ème</sup> Assemblée générale en l'an 2000, proposition qui constitue une reconnaissance du rôle des ONG dans la politique mondiale et un moyen de donner la parole à la société civile internationale surtout dans la mesure où le Forum deviendrait une institution permanente.

En troisième lieu, la formation de regroupements régionaux d'Etats est considérée comme une étape fondamentale sur la voie de la fédération mondiale qui se profile comme une fédération des grandes fédérations du monde. Les fédéralistes européens ne sont pas les seuls à poursuivre cet objectif. L'exemple européen a fait école : les fédéralistes d'Asie méridionale, par la voix de leur président, M. Ariyaratne du Sri Lanka, qui a reçu récemment le prix Gandhi pour la paix attribué par le gouvernement indien, poursuivent eux aussi l'objectif de l'unification fédérale régionale. C'est ainsi qu'il a déclaré que « nous croyons fortement que les fédérations régionales, comme l'Union

européenne, l'Union de l'Asie méridionale et d'autres qui se formeront dans les années à venir, renforceront les efforts vers le gouvernement fédéral mondial ». Il s'agit là d'une position courageuse à contre courant des fortes tensions dans l'Asie méridionale en particulier entre l'Inde et le Pakistan.

La résolution affirme encore que les fédérations régionales devront être représentées au niveau mondial au travers du Conseil de sécurité des Nations unies, qui, à partir de l'entrée de l'Union européenne, se transformera progressivement en Conseil des grandes régions du monde et assumera *ipso facto* le rôle de chambre haute partageant avec l'Assemblée parlementaire le pouvoir législatif mondial. Il s'agit là de la seule alternative démocratique aux propositions hémémoniques de réforme du Conseil faites ces dernières années qui n'ont jamais pu réunir les majorités nécessaires. La proposition des fédéralistes se distingue aussi car elle permet, seule, à tous les Etats d'être représentés au niveau mondial par le biais des unions régionales.

Le congrès a également formulé des propositions quant à la création d'un nouvel ordre économique et monétaire mondial, nécessaire pour contrôler la mondialisation et « éviter un retour dramatique au protectionnisme ». Il faut en particulier souligner celles relatives à la création d'un système de taux de changes fixes entre l'Euro, le dollar US et le Yen, dans la perspective de la réforme du système monétaire international, et en faveur de la taxe Tobin, sur les transactions financières internationales, qui pourrait doter l'ONU et les organisations internationales de ressources propres.

D'autre part le rejet par les fédéralistes mondiaux de la perspective d'un rapide saut qualitatif de l'anarchie internationale à la fédération mondiale et le choix d'une approche graduelle de la construction de la paix ont amené le Congrès à faire une série de propositions tendant à éroder la souveraineté militaire des Etats et à renforcer les pouvoirs des Nations unies.

L'amélioration du système de contrôle prévu par la Convention sur les armes biologiques, la ratification de la Convention sur les armes chimiques par les Etats détenteurs des arsenaux les plus importants, la pleine réalisation de l'article 6 du Traité de non prolifération nucléaire qui impose aux Etats reconnus détenteurs d'armes nucléaires d'abolir leurs arsenaux, la dénonciation des limites du Traité pour l'interdiction totale des expériences nucléaires et l'approbation d'un traité ultérieur pour leur abolition, l'engagement des Etats à ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire et à soumettre à contrôle international leurs laboratoires puis à fermer leurs

sites expérimentaux, à accroître la sécurité en séparant physiquement les ogives des missiles de lancement, à créer une agence internationale de l'énergie pour développer des sources d'énergie sûres sont quelques unes des propositions les plus significatives avancées par le Congrès.

En ce qui concerne le maintien de la paix et la prévention des conflits, le Congrès a donné tout son appui à la proposition de la Commission Carnegie en faveur de l'institution d'une brigade d'intervention rapide formée de volontaires et placée à la disposition de l'ONU ou d'organisations régionales.

Dans cette perspective, la réduction des armements et le développement de formes de contrôle efficace, en cours depuis la fin de la guerre froide, exprime tout à la fois le changement du climat politique international, dans lequel la coopération tend à l'emporter sur le conflit, et une étape sur la voie de la construction de la paix. En fait, l'histoire de la construction européenne a montré que la coopération puis l'intégration se sont développées sur la compréhension réciproque que les conflits internationaux pouvaient se résoudre sans recours à la violence. L'intégration européenne a causé un changement tellement profond dans les attentes suscitées par les guerres que la politique de puissance a disparu entre les Etats concernés et que la coopération est devenue la tendance de fond de la politique extérieure des Etats membres de l'Union européenne. Ce changement commence également à se manifester au plan mondial. En définitive, la croissance de l'interdépendance, au niveau régional et mondial, a développé considérablement la sphère des questions réglées par des traités et des organismes internationaux en étendant le rôle du droit international à de nouveaux domaines (commercial, bancaire, de l'environnement, pénal...), et a fait apparaître la nécessité d'organes d'arbitrage, ou de caractère judiciaire, dépassant les frontières nationales (Organisation mondiale du commerce, Tribunal pénal international...).

Le Congrès a souligné que ce processus devra culminer avec le dépassement de la distinction entre droit international et droit interne et avec l'affirmation sur le plan juridique du concept de citoyenneté mondiale.

En substance, le résultat du Congrès consiste à avoir identifié quelques objectifs intermédiaires sur la voie de la fédération mondiale, sans toutefois définir une hiérarchie de priorités. En l'absence d'une réponse précise, l'on peut se risquer à considérer que la gravité de la crise financière internationale, le déclin de la puissance économique des Etats-Unis et l'émergence de l'Euro comme nouveau pilier du

système monétaire international peuvent être des éléments suffisants pour promouvoir un nouvel ordre économique mondial nécessaire pour gouverner la mondialisation et éviter le retour au protectionnisme. Dans cette hypothèse il est dorénavant possible d'ouvrir un espace pour donner naissance à d'autres institutions régionales similaires à l'Union européenne.

Il faut encore souligner que le Congrès a refusé, à une très large majorité, un document des fédéralistes de Californie (nord) qui affirmait la légitimité du droit de sécession pour les peuples opprimés, en se référant à la Déclaration d'indépendance américaine. Différentes délégations ou individualités (Canada, Italie..., Sir Peter Ustinov, Keith Best...) ont repoussé cette idée en soulignant, comme par exemple la délégation italienne, que le principe d'autodétermination des peuples repose en fait sur l'illusion d'une harmonie naturelle entre les intérêts des nations et une conception erronée de la nature des relations internationales qui identifie la cause de la guerre dans la structure autoritaire des régimes politiques et attend faussement la paix de la reconnaissance universelle du principe d'unité et d'indépendance.

Le Congrès a donc reconnu que, alors que le principe d'autodétermination nationale est de créer des Etats souverains, chacun avec son armée et sa monnaie nationales, et qu'il confie, en dernière analyse, à la force la solution des conflits, le fédéralisme, tout au contraire, permet de concilier l'unité politique entre les nations avec l'interdépendance de chacune et confie aux lois et aux tribunaux la solution des conflits internationaux. La délégation italienne a par exemple rappelé qu'il n'y a pas de place pour le principe de sécession dans la théorie fédéraliste et la phrase d'Abraham Lincoln, à la veille de la Guerre civile américaine : « l'idée centrale de la sécession, c'est l'anarchie ».

Il faut dénoncer le fait que le gouvernement indien (aux mains du parti nationaliste hindou) a refusé les visas de délégations entières au Congrès (Danemark, Pakistan) ou de certains délégués (Etats-Unis et Canada par exemple). Si c'est une preuve que le gouvernement indien actuel craint l'influence des fédéralistes mondiaux (dont les organisations locales avaient animé les campagnes de protestation contre les essais nucléaires) il est aussi regrettable que le bon déroulement des travaux ait été gravement perturbé par l'absence de délégués comme la parlementaire canadienne Lois Wilson, élue cependant vice-présidente du MFM, ou de deux membres du Bureau exécutif, la danoise Bente Niehlén (rappelons que le MFM danois est également la section danoise de l'Association pour

les Nations unies), et l'américain Tim Barner. Philip Savelkoul, président de la Jeunesse européenne fédéraliste, organisation associée au MFM et qui regroupe 17.000 membres en Europe, n'a lui pu arriver, plusieurs jours en retard, qu'après avoir fait différentes demandes de visas dans deux pays !

Malgré cela le Congrès a montré la vitalité du MFM, en particulier en Asie, avec la présence de nombreux groupes locaux et de nombreux délégués (Japon, Inde, Thaïlande, Népal, Sri Lanka) ou observateurs (Bengla Desh et Cambodge).

Les représentants des *Fédéralistes mondiaux* au Conseil mondial du MFM sont Didier Colmont (à nouveau nommé par le MFM France qui aura dorénavant droit à deux postes) et Jean-Francis Billion (nouvellement élu par le Congrès). Le Bureau exécutif, avant cooptations, restant inchangé : Keith Best (Grande-Bretagne), président, James Arputharaj (Inde), Tim Barner (Etats-Unis), Martin Hagvall (Suède), Lucio Levi (Italie) et Bente Niehlén (Danemark).

**Lucio Levi**

Membre du Bureau exécutif du MFM et du comité fédéral de l'UEF

**Jean-Francis Billion**

Membre du Conseil mondial du MFM et de la commission française de l'UEF

Une brochure reprenant l'ensemble des textes des résolutions du Congrès de Chennai, ainsi que certaines interventions ou messages aux congressistes, et cette analyse de L. Levi et JF Billion, sera publiée prochainement par le MFM Rhône-Alpes et Presse fédéraliste, avec la participation financière des fédéralistes mondiaux suisses. Vous pouvez déjà nous la réclamer (prix à fixer).



Peter Ustinov

## " L'Europe des régions : mythe ou réalité ? "

### Journée d'étude du 14 novembre 1998 - Lyon

A l'initiative de l'UEF Rhône-Alpes, cette journée d'étude a été organisée en partenariat entre l'Institut des Droits de l'Homme de l'Université catholique de Lyon, la Maison de l'Europe, l'UEF. Elle a reçu le soutien de l'UEF Feyzin et des associations "Ecoutes et Regards" et "Visages", ainsi que de la Ville de Lyon (délégation aux Droits du Citoyen).

En France, les 26 régions - 22 en France métropolitaine - possèdent des compétences octroyées et limitées. Mais on assiste, dans le cadre de la construction européenne, au développement du concept de région. Ce terme recouvre des réalités différentes, des Länder allemands, sans tutelle de l'Etat, aux communautés autonomes espagnoles.

Une présentation de chaque partenaire permet à l'UEF de présenter sa *campagne pour une Constitution européenne*.

\*\*\*\*\*

C'est Martine Buron, Maire de Chateaubriant, Vice-présidente de l'Association des petites Villes de France, ex députée européenne, membre du Comité des Régions et Secrétaire générale du CCRE-France, qui ouvrit la journée sur le thème "L'Europe des régions vue de Bruxelles".

Elle démontra avec précision que l'Union européenne est un mécanisme de solidarité, à travers son budget : PAC, fonds structurels, fonds social européen, ECHO, et participe ainsi à la lutte contre l'exclusion ; mais la cohésion économique et sociale se heurte au problème du financement, et aussi du suivi sur le terrain (notamment en France). Les collectivités locales sont associées à la construction européenne, avec les organisations de pouvoirs locaux (CCRE), la Charte européenne de l'autonomie locale, et maintenant le Comité des Régions, organe consultatif, qui entend bien se projeter comme pilier essentiel de l'Union européenne, représentant la démocratie locale.

\*\*\*\*\*

Le second invité, Aureli Argemí, directeur du CIEMEN de Barcelone, apporta "L'expérience catalane : une école pour penser l'Europe des régions".

Il démontra l'importance de l'histoire de l'Espagne et de ses régions, de ses peuples, pour comprendre la situation présente. La Catalogne fut autrefois indépendante. Puis elle dut subir l'oppression de la "grandeur espagnole". Les relations avec Bonaparte l'amènèrent à se méfier du "modèle français" centralisé. Depuis la chute de la dictature de Franco, la Catalogne revendique son autonomie au sein d'une Espagne fédérale et se sent profondément partie prenante de la construction européenne. Elle revendique, de fait, la création d'un Etat plurinational. La répartition des compétences avec l'Espagne sont exclusives ou partagées (enseignement). Par son appartenance à l'UE, il s'agit de rechercher la paix par

le respect des différences, le développement des droits humains et collectifs, la démocratie. L'idée est de construire un "fédéralisme asymétrique" tenant compte des histoires différentes des régions.

\*\*\*\*\*

Joseph Yacoub, professeur à l'Université catholique, s'attacha à expliquer "Le statut des régions dans les différentes législations européennes". Cette approche comparative mit en lumière la crise de l'Etat-nation en Europe et dans le monde, la crise de l'Etat unitaire dans le cas de la France, et l'éveil des régionalismes. Mais cette "unité dans la diversité" reste un combat, par la complexité des histoires et des situations, par le danger extrême des nationalismes de tous bords. Si la centralité n'est plus de mise, il convient de donner vie et sens à tous ces "lieux de pouvoirs".

\*\*\*\*\*

Philippe Richard, professeur à l'Université catholique, conclut sur le thème "L'Europe des régions, vers plus de démocratie et de respect des identités".

Dépassant l'intégration économique de l'Europe, il affirma que notre projet de société devait s'inscrire dans une dynamique des droits de l'homme, mais que, malgré les instances mises en place - notamment le Conseil de l'Europe, la Cour européenne de Justice, l'Organisation de la Sécurité en Europe - nous souffrons d'un "déficit démocratique" :

- décalage entre le monde politique et le peuple souverain
- revendications minoritaires
- échange politique vertical

Il dénonça les dérives possibles (unions des régions riches, extrême-droites nationalistes, juxtaposition des minorités, universalisme intégrateur) et conclut sur une note d'espoir, montrant que les "outils" existent : Charte européenne de la démocratie locale, Comité des Régions, Parlement européen, Cour de Justice, Haut-commissariat sur les minorités en Europe, notions de "pays" en France.

\*\*\*\*\*

Va-t-on vers de nouveaux partenariats et une responsabilisation des acteurs ? Avance-t-on vers la définition d'un fédéralisme européen, assurant l'unité dans la diversité, l'autonomie dans la solidarité ?

Ce furent quelques unes des conclusions, sous forme d'interrogations et d'espoirs, qui conclurent un riche débat entre les conférenciers et le public, motivé, venu non seulement pour s'informer, mais pour débattre de notre avenir.

Les 55 participants, venus de 17 communes de 4 départements différents, n'avaient pas perdu leur journée.

Daniel Hulas

# RÉGION

## Pour un mondialisme humaniste et universel

L'Union européenne des fédéralistes organisait dernièrement à la Maison de l'Europe la troisième veillée universelle pour la survie des Nations-Unies



Jean-Francis Billion auteur de « Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale » et Joseph Yacoub, professeur de sciences politiques à l'Université catholique de Lyon

La maison de l'Europe se drapait dans quelques drapeaux étoilés timides et délavés. Un lieu modeste qui offre son autre attention aux membres de l'Union européenne des fédéralistes - citoyens éveillés et attentifs, humanistes et mondialistes, utopistes ! - c'est-à-dire porteurs d'idées. Les Nations Unies restent sous la menace de la ruine financière particulièrement à cause du refus des Etats-Unis de régler plus d'un milliard de dollars d'arriérés. Aujourd'hui le budget de fonctionnement des Nations Unies pour les deux années en cours est très limité. Il prévoit une croissance zéro qui impose au Secrétariat général de les faire fonctionner sur une base de 2,5 milliards de dollars (US) seulement, soit 100 millions de moins que pour la précédente période bi-annuelle. Depuis les années 1980 le personnel de l'ONU a diminué de 12000 à 9000 personnes. Il est donc fallacieux de parler d'une bureaucratie des Nations Unies alors que leur staff est inférieur à celui des services d'une ville comme Stockholm ou d'une société comme Mac Donalds et qu'en 1992 par exemple leur budget de fonctionnement était équivalent à 0,5 % seulement du budget militaire américain, " précisait Jean-Francis Billion, membre des instances régionales et nationales de l'Union Européenne des Fédéralistes en introduction de cette troisième veillée pour les Nations Unies.

A la tribune, Joseph Yacoub, universitaire et écrivain présentait son dernier ouvrage : " Réécrire la déclaration universelle des Droits de l'Homme ". Car, pour Joseph Yacoub, si

la Déclaration Universelle des droits de l'Homme est un acte fondateur de notre civilisation et un événement majeur de l'histoire de l'humanité, elle n'en est pas moins imprégnée d'une philosophie politique occidentale : écrite par une société d'après guerre, néo-coloniale, qui invente une vision de l'Homme individuel et s'axe autour du fondement inaliénable de la propriété privée : " dans la cosmogonie occidentale l'individu est l'axe central de la société. Nombre d'ethnies, de cultures et de civilisations ne peuvent pas concevoir l'Homme hors de la communauté ".

Alors pourquoi ne pas intégrer l'apport des autres civilisations se demande l'auteur ? " En 1981 la Charte africaine des Droits de l'Homme propose ainsi une autre vision du droit. Un droit qui implique des devoirs. En 1948, René Cassin, Eleanor Roosevelt et les personnalités illustres qui ont rédigé la déclaration ne conçoivent pas d'insérer des devoirs dans la déclaration. Le monde sort alors de deux guerres. Le culte de l'autorité et du devoir ont permis de légitimer des régimes totalitaires et barbares ".

Enfin Joseph Yacoub termine son ouvrage par la réécriture d'une déclaration enrichie d'une éthique plurielle et multiculturelle. " L'humanité ne se pose que des questions qu'elle peut résoudre ", disait Karl Marx. L'auteur ajoute donc des problématiques contemporaines concernant par exemple l'environnement et l'écologie.

Fabrice ROUSSEL, Le Progrès, jeudi 29 octobre 1998

### LES FEDERALISTES MONDIAUX

#### Un fascicule

• reprenant l'intégralité de l'analyse que Jean-Francis Billion présentait le 22 oct. 1998 à la Maison de l'Europe au cours de la

#### troisième veillée universelle pour la survie des Nations unies

organisée par les Fédéralistes Mondiaux Rh-Alpes et l'Union Européenne des Fédéralistes

• et reproduisant le message de Kofi ANNAN aux organisateurs de la veillée de New-York, est disponible (26 pages - 10F.) à :

Presse Fédéraliste  
Maison de l'Europe  
12, rue Président Carnot - 69002 Lyon

Troisième veillée universelle  
pour la survie des Nations unies  
Lyon 22 octobre 1998

Reprenons l'initiative-CNUCED  
Lyon, 9 au 12 novembre 1998



ET LES  
FEDERALISTES

LA  
CRISE  
FINANCIERE  
DES  
NATIONS  
UNIES



## ***pour une révolution démocratique européenne***

L'Europe bouscule, dérange, ne respecte pas les frontières politiques de nos partis. Nous le savions depuis Maastricht, nous allons en avoir la confirmation avec le débat sur le traité d'Amsterdam ! Sur l'Europe, il n'y a plus une droite, mais des droites. La gauche européenne n'échappe pas à cet effet dévastateur. Sa critique de l'Europe se fonde sur des arguments exactement contradictoires.

D'un côté, les antieuropéens. Selon eux, l'Europe organiserait le démantèlement des Etats-providence et servirait de marche pied à la mondialisation sauvage, caractérisée par la libre circulation des marchandises, des capitaux et par le pouvoir absolu des marchés financiers. Face à une Europe qui ne serait qu'un facteur de régression sociale, le cadre national resterait le plus approprié pour défendre les droits des salariés menacés par le capitalisme. De l'autre, les pro-européens, parmi lesquels nous rangeons, pour qui l'Europe rend possible le progrès social dans le cadre d'un espace d'intégration supranational. Pour nous, elle agit comme un bouclier face au libre-échangeisme, prend progressivement la place des Etats-nations traditionnels dans le domaine social et, à leurs faiblesses, substitue une nouvelle capacité d'action économique et financière.

Le fossé qui s'installe entre ces deux positions antinomiques paralyse la construction d'un véritable rapport de forces sur la question sociale et empêche d'accomplir les mutations de l'économie induites par le développement durable. Parce que la gauche et le syndicalisme européens ne parviennent pas à se projeter dans une dimension transnationale, ils prennent du retard dans la défense réelle des salariés et des exclus de chacun des pays de l'Union. Enfin, la critique pro-européenne de gauche est handicapée par le nanisme politique de ses dirigeants. Ils vont à reculons vers l'Europe, sans projet ni initiative.

Pourtant, avec la monnaie unique, le choix était clair : la fragmentation nationaliste ou une nouvelle avancée politique qui dépasse Maastricht. Amsterdam aurait dû poursuivre cet objectif. Il ne l'a pas fait. Pourtant, il y avait du bon dans le projet d'Amsterdam : accroître l'efficacité des politiques communes en matière de politique étrangère, de sécurité commune, de coopération policière et judiciaire, renforcer les prérogatives de la Cour de justice européenne, rapprocher l'Europe des citoyens, adapter le système institutionnel de l'Union en vue du grand élargissement. Aucun de ces objectifs n'a

été atteint. Résultat : avec l'ouverture du processus d'élargissement, le risque est de dissoudre l'Union dans une grande Europe molle, sorte de confédération lâche où seuls le néolibéralisme, le monétarisme et les nationalismes trouveraient leurs petits. Nous ne laisserons pas tomber l'Europe dans ces ornières-là.

### **Le traité de Rome a fait son temps ; celui d'Amsterdam est déjà dépassé avant d'être appliqué**

C'est parce que nous voulons plus d'Europe que nous ne voterons pas le traité d'Amsterdam. Il accroît l'impuissance face à la montée des périls ; il ne dit rien sur l'harmonisation fiscale, rien sur la défense européenne, là où l'Union devrait constituer une unité autonome, condition d'une réelle indépendance pour pouvoir créer en Europe les bases d'une politique de prévention et de paix. La crise yougoslave a, une fois de plus, démontré l'incapacité de l'Europe à déployer des forces significatives d'interposition par ses propres moyens.

Pendant ce temps, le national-populisme propose une perspective claire : l'Europe des patries, qui se coordonnent à géométrie variable, selon leurs besoins. Cette Europe-là, à l'égal des Etats du sud des Etats-Unis au XIXe siècle, se vit comme continuellement et potentiellement sécessionniste. Elle recule toujours pour ne jamais sauter le pas de la construction politique, car sa vision est arc-boutée sur la défense des acquis nationalistes, très souvent liée au libre-échangeisme en matière économique. Cette vision a été synthétisée par Margaret Thatcher dans son "appel de Bruges", qui a débouché sur le refus britannique d'appliquer le volet social du traité de Maastricht.

Face à cette Europe de l'impuissance, la perspective d'une fédération des Etats et des régions d'Europe est le seul horizon qui vaille. L'Europe ne s'est construite que par des traités, c'est-à-dire par la volonté des Etats. Ses limites viennent de ses origines. La seule voie envisageable pour que l'Europe devienne l'expression de la volonté des citoyens est celle qui organise la souveraineté démocratique européenne. Ce lien politique indissoluble, c'est la Constitution, c'est-à-dire un texte qui fonde la légitimité du pouvoir politique sur des valeurs, des principes et des règles.

Tracer une perspective politique claire

suppose un cadre institutionnel qui rompe avec la simple juxtaposition des Etats-nations soumis à la technocratie et victimes des dégâts de l'"horreur économique". Le renforcement de l'unité politique de l'Europe passe, évidemment, par tout ce qui peut renforcer la souveraineté du Parlement européen, notamment dans ses fonctions d'initiative politique et de contrôle de la Commission, et par une meilleure capacité exécutive du conseil des ministres et du conseil des chefs d'Etat et de gouvernements. Le principe de la majorité qualifiée, essentiel pour la cohésion européenne, doit s'appliquer à tous les actes importants en matière civile, sociale et environnementale.

Mais la question décisive reste le fédéralisme des institutions. Un Etat fédéral, fondé sur la citoyenneté européenne, donnerait à l'Europe la crédibilité politique qui lui manque. Après Sarajevo et avant d'autres catastrophes comme le Kosovo, il est temps de rompre avec les frilosités, de redonner à l'Europe une impulsion politique décisive. Pour réinventer l'Europe, il lui faut une Assemblée constituante européenne organisée autour du pouvoir d'un grand Parlement démocratiquement élu par tous les citoyens de l'Europe.

Le traité de Rome a fait son temps, celui d'Amsterdam est déjà dépassé avant d'être appliqué. Plus d'Europe, voilà la perspective, une Europe où chaque citoyen pourra intervenir pour faire valoir ses droits. Nous ne contestons pas l'Europe comme nouvelle frontière, mais nous ne voulons pas une Europe sans colonne vertébrale politique, impuissante, et à la botte des marchés financiers.

Il ne peut y avoir d'Europe forte avec des institutions politiques faibles. Il faut rendre à l'Union une légitimité démocratique perdue. Nous devons nous approprier le projet de Constitution européenne, fondement d'une Europe de l'écologie et de la solidarité. La Constitution représente la solution alternative démocratique de révision du traité par rapport à la méthode de la négociation intergouvernementale.

Cette révolution démocratique européenne doit s'appuyer sur un socle organisé : le pôle civique et social européen, capable de faire entendre sa voix à Bruxelles et à Strasbourg. Parce que nous sommes européens, nous voterons pour le transfert de souveraineté, à l'Assemblée nationale puis au Congrès, mais nous voterons contre la ratification du traité d'Amsterdam.

**Daniel Cohn-Bendit**, député Vert européen, **André Aschieri**, **Marie-Hélène Aubert**, **Yves Cochet**, **Guy Hascoët**, **Noël Mamère**, **Jean-Michel Marchand**, députés Verts à l'Assemblée nationale.

Le Monde, jeudi 26 novembre 1998

## les ONG et les institutions

Une réflexion nouvelle dans le rapport entreprises et développement, dictée par l'essor d'Internet dans les actions de commerce et échange, centrée les travaux du colloque que la CNUCED a organisé en novembre à Lyon, à l'invitation de la municipalité. L'occasion était saisie par un certain nombre d'associations et ONG de proposer parallèlement au public, absent au colloque officiel, des rencontres et débats sur des thèmes voisins et complémentaires de ceux de la CNUCED.

A peu près composé comme celui de 96 pour le sommet G7 à Lyon, un collectif réutilisait l'appellation " Reprenons l'initiative " ; l'initiateur en est cependant AMD (Amis du Monde Diplomatique), mouvement absent en 96 et que nous avons pu découvrir à cette occasion.

Quatre débats (voir en annexe) préparés par des ateliers distincts plus un cinquième de synthèse ont rassemblé au total plus de 500 personnes. Le soin apporté à leur préparation a été répercuté jusqu'à l'organisation de la CNUCED si bien qu'elle invitait le collectif à s'intégrer au colloque officiel. Quatre autres rencontres "in" ont semblé présenter un réel intérêt pour les participants étrangers ou métropolitains, institutionnels ou responsables d'entreprises, invités par la CNUCED à la Cité Internationale. Pour souligner l'importance qu'avait à ses yeux cette présence et cette participation de représentants de la société civile, Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED, invitait Patrice Blanc, pilote de Reprenons l'initiative, à la tribune de conclusion du colloque, commentait pendant plus d'une heure l'initiative du collectif, se félicitait de son succès et s'engageait à inviter systématiquement ONG et associations aux prochains colloques.

C'est pour nous l'occasion de nous interroger sur l'intérêt d'un tel rapprochement et sur le sens à lui souhaiter pour les opérations futures.

Au delà d'une fréquentation honorable du public, d'une couverture presse/médias acceptable, de l'occasion ainsi offerte de nous découvrir, nous rencontrer entre associations et de travailler de concert, il serait exagéré de prétendre que l'ensemble de l'opération conduite par le collectif aura eu un grand retentissement dans l'opinion.

Un tel constat mérite sans doute une analyse en profondeur ; un grand débat sur les relations ONG - institutions s'impose et ne pourra plus être différé bien longtemps ; nous nous limiterons ici à l'évocation de quelques points pouvant apporter certains éclairages :

- le MFM Rhône-Alpes a été le premier mouvement (avec Artisans du Monde) à répondre à l'invitation d'AMD pour une première réunion préparatoire ; le collectif s'étoffait ensuite avec l'arrivée d'ONG essentiellement de terrain, "urgentistes" (VSF, Rongead, CADR, Greenpeace, Bioforce, Max Havelaar, etc...). Ces grosses structures ont un professionnalisme reconnu, disposent d'équipes et d'outils administratifs très performants. Elles représentent un apport essentiel, indispensable à la réussite de projet comme celui de RI. Elles permettent généralement une avance de trésorerie offrant au collectif la tranquillité d'esprit favorable à la conduite des tâches essentielles.

En échange, elles donnent souvent l'impression d'une certaine réserve, méfiance presque, à l'égard de mouvements plus engagés, "politisés", comme le MFM ou l'UEF. Cela tient sans doute à leur volonté de se démarquer des institutions, de bien souligner leur souci d'indépendance à leur égard. Et là est vraisemblablement tout le problème de la relation ONG - institutions et ONG - associations - mouvements politiques entre-eux.

Pour exemple, nous avons pu le vérifier à l'intérieur de l'atelier Taxe Tobin. Son argumentaire final donnait tous les signes de sérieux et d'autorité imposés par un tel sujet. La volonté de faire aboutir la revendication sur la taxation des mouvements de capitaux était clairement exprimée. Il était cependant réticent, et finalement opposé à accepter de situer ses modalités de fonctionnement (prélèvement, gestion, redistribution) dans un cadre prédéfini. Était évoqué, par ex., le FMI, mais aussitôt réputé suspect et écarté du projet. En définitive, il n'a pas été possible au MFM de faire partager son attachement au principe de considérer l'ONU et ses services comme seuls compétents pour accueillir et assurer l'application d'une telle taxe, première étape à ses yeux vers la mise en place d'une véritable fiscalité mondiale.

A condition, bien sûr, de continuer à mener parallèlement une action forte pour la réforme de l'ONU, campagne pour laquelle le MFM est en première ligne.

Il nous paraît regrettable que certaines ONG s'investissent si efficacement dans leurs programmes propres, ponctuellement dans des collectifs comme RI, et semblent si attachés à maintenir une distance avec les institutions. Des exemples fameux démontrent pourtant tout l'intérêt de la concertation ONG - institutions :

Sommet de Rio, de Pékin, d'Helsinki ; et plus récemment tout le travail préparatoire, en partenariat, pour aboutir ensemble à l'adoption de la Cour criminelle permanente (Rome, juillet 98, où le MFM (WFM) était partie prenante, coordonnant et représentant plus de 200 ONG et associations).

Bailleurs de fonds, l'ONU, l'Union européenne, assurent l'essentiel des ressources de la plupart des grosses ONG. Il nous paraît souhaitable qu'en retour celles-ci se montrent plus naturellement prêtes à coopérer systématiquement, sans se priver d'accompagner des mouvements comme le notre en inscrivant à leur programme une réflexion permanente sur la réforme en profondeur de l'ONU, alors seule capable de coordonner efficacement leurs nombreuses initiatives, dont la dispersion ne peut que se traduire par une perte d'efficacité.

C'est le vœu du PNUD, désormais de la CNUCED, c'est le notre. C'est sans doute le meilleur bénéfice d'opérations telles que "Reprenons l'initiative".

*Roland Calba*

## **a n n e x e**

### **à qui profite le développement ?**

#### **4 thèmes - 4 débats**

• **CRIMINALITÉ FINANCIÈRE**, avec Renaud Van Ruymbeke - + de 100 personnes, moyenne jeune - *François-Xavier VERHAVE* (Survie) fustige les différents manipulateurs et profiteurs d'"argent sale" et dénonce les paradis fiscaux.

• **INTERNET, OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ?**  
*Bernard Jacquand, Martial Escoffier (AMD)* avec Jorge Charum, universitaire colombien. Questions : formidable opportunité pour les artisans du Sud de s'ouvrir une vitrine sur le

marché mondial ? Internet peut-il créer les conditions d'un véritable courant d'échange ou bien les pays en développement sont-ils voués à subir une "communication" à sens unique ?

#### **• COMMERCE ÉQUITABLE ET LABEL SOCIAL**

*Christophe Legay* (Max Havelaar) - les responsables d'Artisans du Monde, de Max Havelaar, Rongead, Agir ici, présentent leurs expériences respectives comme modèle possible des comportements commerciaux et échanges de demain.

#### **• TAXE TOBIN - Jean-Luc Cipièrre (AMD - ATTAC)**

Au Palais de la Bourse de Lyon, temple de la finance ! 150 personnes. Le public a du mal et tarde à rentrer dans le débat, sans doute désorienté par le ton magistral des professeurs Sandretto et Allegret peut-être un peu trop prisonniers de leur dialectique pour être en phase avec certaines réalités "au quotidien". Belle conclusion mondialiste de Jean Ruffier (INIDET France).

#### **une synthèse - un débat de clôture**

A la Mutualité - 200 personnes - reprise et conclusions des 4 sujets de la veille. Avec la présence amicale de Jean Fabre, directeur-adjoint du PNUD Europe. Il nous livre un "état des lieux" sans concessions et, avec talent et conviction, quelques données comparatives qui soulignent les immenses disparités de notre planète, constats et chiffres basés sur le dernier Rapport du PNUD. Il évoque l'urgence de "nouvelles règles du jeu" et rappelle l'insuffisance des moyens consentis au PNUD ....

#### **4 sessions "in" Cité internationale**

A l'invitation de la CNUCED, reprise des thèmes débattus avec le public, sauf pour Internet, remplacé par : Droits de l'homme, commerce international et investissement, animé par Charles Kabeya de la Faculté catholique, Marc Dufumier, de l'École Sup. d'Agronomie de Paris, Françoise Vanni d'Agir ici.



dessin de Tjé, sur une idée de JFB

### **TOBIN HOOD JUSTICIER DES TEMPS MODERNES**

avec les meilleurs vœux  
de la rédaction

# Mondialisation ET DEMOCRATIE INTERNATIONALE

## MONDIALISATION ET REVOLUTION SCIENTIFIQUE

Le mot de mondialisation se répand abondamment dans toutes les bouches et suscite l'inquiétude que provoquent les changements profonds et inévitables. Pour la première fois dans l'histoire, l'économie de marché poussée par la révolution des techniques de production, de la communication et de l'information, a assumé des dimensions mondiales. Le monde tend irrésistiblement vers l'unité, à un rythme toujours plus rapide.

La mondialisation n'est pas seulement suscitée par des incitations économiques mais aussi, et avant tout, par une force irrésistible, plus forte que la volonté des gouvernements et des partis quels qu'ils soient : la force libérée par l'évolution du mode de production. La révolution scientifique de la production matérielle, le tournant aujourd'hui en cours dans l'évolution du mode de production qui n'a que deux précédents dans l'histoire (la révolution agricole et la révolution industrielle), constitue le critère principal pour expliquer la signification de la mondialisation.

La connaissance scientifique a désormais assumé le rôle que jouèrent dans le passé le travail manuel et le capital : elle est devenue la force motrice du développement économique et social. Elle bouleverse la forme et la dimension de la vie économique et sociale. L'automation libère l'homme de la fatigue et de l'aliénation du travail manuel, elle réduit la quantité de travail nécessaire à la reproduction matérielle de l'individu tout en augmentant les biens servant à satisfaire les besoins élémentaires.

En même temps, le processus d'intégration sociale dépasse les frontières des Etats et crée les bases de l'unification du genre humain. La révolution scientifique impose à tous les secteurs de la vie sociale une dimension bien plus vaste que celle des Etats souverains, y compris les plus grands. Ce n'est pas un hasard si les Etats-Unis ont recherché avec l'ALENA une dimension de marché à même de rivaliser avec les grands espaces économiques qui s'organisent dans le reste du monde. Il s'agit d'un processus de changement qu'on ne peut ni accepter, ni rejeter mais seulement accélérer ou retarder.

## LA MONDIALISATION DE LA POLITIQUE

Dans la mesure où la politique constitue la sphère de l'activité humaine qui a pour but de gérer le processus historique, la tendance à la mondialisation de la politique s'est affirmée durant ce siècle qui s'achève. Le système mondial des Etats représente le cadre politique qui assure l'ordre international nécessaire à son développement qui, toutefois, ne progresse pas d'une manière linéaire mais par à-coups, son avancée est le reflet des conditions politiques qui le rendent possible et peuvent tantôt le favoriser, tantôt le gêner.

La fin du système européen des Etats en 1945 et la fin du système mondial bipolaire en 1989 représentent deux étapes cruciales du processus de mondialisation. La Seconde Guerre mondiale, en déterminant la défaite de l'Allemagne, la perte de l'indépendance des Etats nationaux et la formation du système mondial des Etats a balayé le système européen qui entravait le libre développement des rapports de production et d'échange au delà des frontières étatiques. Un système mondial des Etats à caractère bipolaire s'est formé sur les ruines du système européen. Les USA et l'URSS ont cherché à contrôler la poussée des forces productives en cultivant le dessein d'une unification du monde respectivement sous la bannière de la démocratie et du communisme.

Avec la chute des régimes communistes et la dissolution de l'URSS, le "monde de l'Est" a disparu. Le "monde de l'Ouest" et le "monde de l'Est" sont désormais unis dans un consensus en faveur des principes de la démocratie représentative et de l'économie de marché. Les deux Europe avancent à grands pas vers l'unité et les deux anciennes superpuissances ont renoncé à la compétition politique et idéologique parce qu'elles ont compris que leur sécurité était mieux garantie par la coopération que par la politique de puissance. Le Tiers monde, dont l'existence présupposait celle des deux autres, ne véhicule plus le dessein alternatif du non-alignement et son identification avec une vaste zone uniformément sous-développée s'est évanouie. Les trois mondes sont donc en train de converger vers un équilibre qui donnera vie à un ordre dont les contours sont encore indéfinis mais qui sera certainement le monde dans sa globalité.

La dynamique du système mondial des Etats tend à donner naissance, surtout entre les Etats de l'hémisphère nord, à un réseau d'organisations internationales et à des processus diffus de coopération multilatérale. L'écroulement des régimes communistes en Union soviétique et en Europe, la fin de l'ordre mondial bipolaire et de la guerre froide ont fait tomber les obstacles politiques et idéologiques résiduels qui empêchaient l'épanouissement de la mondialisation.

## **MONDIALISATION ET DECLIN DE LA DEMOCRATIE**

La mondialisation, en renversant toutes les barrières qui entravaient la formation d'un marché mondial unique, augmente le volume du commerce global et produit de nouvelles possibilités de bien-être et de propagation des biens de consommation. Dans le même temps, les forces internationales du marché échappent au contrôle des Etats dont les instruments monétaires et fiscaux de régulation de l'économie ont progressivement perdu leur efficacité et les grandes concentrations productives et financières multinationales sont ainsi en mesure d'échapper au contrôle de tout Etat, quel qu'il soit. En définitive, la mondialisation a creusé un fossé toujours plus profond entre l'Etat, qui est resté national, et le marché qui est devenu mondial.

La conséquence la plus grave de cette situation, c'est le déclin de la démocratie. La contradiction la plus aiguë de notre époque réside dans le fait que les problèmes dont dépend le destin des peuples, comme le contrôle de la sécurité et de l'économie ou la protection de l'environnement, ont assumé des dimensions internationales, terrain sur lequel il n'y a pas d'institutions démocratiques, tandis que la démocratie se limite toujours aux frontières des Etats au sein desquels on ne gère désormais que les aspects secondaires de la vie politique. Ainsi, le contrôle des questions déterminantes pour l'avenir des peuples échappe aux institutions démocratiques et demeure entre les mains des grandes puissances et des gigantesques concentrations capitalistes multinationales.

## **DEMOCRATIE INTERNATIONALE ET CONTRÔLE DE L'ECONOMIE MONDIALE**

Que faire ? On ne peut certainement pas attendre de la "main invisible" du marché mondial qu'elle réalise des valeurs collectives telles que le plein emploi, l'aide au développement des pays les plus en retard ou la protection de l'environnement et encore moins la démocratie internationale. En l'absence d'institutions politiques mondiales efficaces, la croissance de l'interdépendance se traduira par une accentuation des inégalités et une augmentation du désordre et des conflits internationaux.

On ne peut même pas prendre en considération la recette du protectionnisme avancée par certains. Il s'agirait d'une tentative réactionnaire (mais aussi velléitaire et vouée à l'échec) d'arrêter la forte poussée des forces productives qui tendent à unifier le genre humain devenu désormais une unité de destin.

Le défi auquel les forces de progrès sont confrontées consiste à savoir démontrer leur capacité à gérer le processus de mondialisation, ce qui implique avant tout la résolution d'un problème de nature institutionnelle : l'organisation d'institutions démocratiques au plan mondial.

Même si l'objectif d'un gouvernement mondial apparaît encore lointain, les réunions internationales se multiplient et le phénomène de l'organisation internationale s'étend comme expression de l'exigence pour les gouvernements de contrôler l'économie globale qui ne peut cependant pas se satisfaire des procédures de décision basées sur les principes de l'unanimité et du veto actuellement utilisés.

## **UNION EUROPEENNE ET CONTRÔLE DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE**

L'Union européenne, même s'il s'agit d'une expérience inachevée, se présente d'ores et déjà comme un nouveau modèle de contrôle de l'économie internationale dans la mesure où le renforcement prévisible de son influence la poussera à devenir le moteur potentiel de l'unification mondiale. En effet, l'Union économique et monétaire peut être considérée comme la réponse européenne au défi de la mondialisation sous trois aspects :

- En premier lieu elle représente la tentative de dépasser la dimension nationale du marché dans la perspective de créer les conditions pour rivaliser avec les grands espaces économiques sur le terrain de la technologie d'avant garde en soumettant la dynamique du marché européen au contrôle d'institutions aujourd'hui seulement partiellement démocratiques vu leur caractère principalement intergouvernemental.
- En second lieu, même si les institutions européennes ne suffisent pas pour contrôler le marché mondial, l'Union européenne, première puissance commerciale du monde, a intérêt à ce que le marché mondial reste ouvert et au renforcement des institutions qui permettent d'aller dans ce sens. C'est la motivation fondamentale qui a poussé l'Union européenne, malgré les résistances manifestées par les Etats-Unis, à promouvoir la constitution de l'Organisation mondiale du commerce, expression de la nécessité de donner à la compétition mondiale de nouvelles règles du jeu et de les faire respecter par tous.
- En troisième lieu, si l'on considère son développement potentiel dans un sens fédéral, l'Union économique et monétaire représente le modèle institutionnel nécessaire pour réguler le marché mondial et indique le profil que devront adopter les institutions économiques mondiales.

En définitive, le processus constituant européen, qui mènera à la création de la Fédération européenne, offre un modèle qui indique la voie à suivre pour rendre à la politique le pouvoir de gérer le processus de mondialisation de l'économie.

texte tiré de *Quaderni per l'Assemblea Costituente Europea*  
traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel

## FÉDÉ lettres

### les lecteurs nous écrivent ...

Je suis surpris de la fréquence et de la virulence des articles consacrés par Fédéchoses à démolir l'action de Charles Millon (n° 99, 100 et 101).

Autant je suis d'accord pour stigmatiser l'attitude et les opinions du parti FN, autant je trouve stupide de présenter faussement, pour moi, et incomplètement les actes de celui qui se présente aujourd'hui comme hier, comme un ennemi le l'extrême droite nationaliste.

Faussement, car son élection à la présidence de la région Rh.A. résulte d'une élection majoritaire d'élus du conseil régional, sur son programme et rien que sur son programme. Rien aujourd'hui ne permet d'avancer qu'il y a eu alliance ou compromission avec le parti FN. En démocratie il n'est pas d'usage d'annuler des votes sous prétexte d'un désaccord avec elles, ou alors on est totalitaire. En gardant son poste, Charles Millon agit en démocrate, il refuse la dictature d'une minorité.

Incomplètement, car vos articles ne mentionnent pas l'attitude pour le moins politicienne des élus PS et d'autres de l'UDF et du RPR qui, s'abstenant ou votant contre systématiquement, ont la possibilité ensuite de dénoncer des "décisions prises avec l'apport des voix FN".

Je pense que déconsidérer Charles Millon va faciliter encore la pénétration du FN dans la vie politique française et qu'il serait plus utile de soutenir, ou de ne pas gêner un des rares hommes politiques français qui se déclare ouvertement pour une Europe fédérale.

J'apprécierai plus d'objectivité et de hauteur de vue moins partisane pour Fédéchoses.

*Xavier De Boccard, Ecully, 17.11.98*

### Nous laissons, Raymond Barre, clore ce débat (Le Progrès, 9 janvier 1999).

« ... Je dirai simplement qu'au moment où va se produire le vote final, ceux qui devront exercer leurs suffrages, doivent se souvenir qu'il est important que la Présidence de la région Rhône-Alpes soit confiée à une personnalité qui ne dépende en rien, ni directement, ni indirectement des votes du Front national... pendant neuf mois, nous sommes restés dans une situation, non seulement d'incertitude mais de vide... Il faut sortir de cette situation, à la fois pour respecter les principes républicains et d'autre part pour assurer le bon fonctionnement de la deuxième région de France. Ceux qui ne le comprendraient pas, auront une lourde responsabilité dans l'avenir et cette responsabilité ne sera pas oubliée ».

### nous a quitté ...

## Pierre Lochak

Pierre Lochak né à Reni (Bessarabie), en 1906, et décédé à Paris le 23 avril 1998, n'était pas seulement un remarquable juriste, mais un militant fédéraliste d'une fidélité éprouvée, dont la disparition ne doit pas passer inaperçue.

Lors de la "fusion" des principales associations fédéralistes en France en septembre 1952, il siègea, à l'origine en tant que représentant des fédéralistes mondiaux, au sein des organes directeurs de l'Union Française des Fédéralistes devenue le Mouvement Fédéraliste Européen. Il fut successivement membre de sa Commission des conflits, puis du Comité exécutif du M.F.E. sous la présidence d'Henri Frenay, et enfin membre de sa Commission nationale pendant de longues années.

Le périple européen de Pierre Lochak peut se résumer, comme nous l'a écrit sa fille Danièle, dans le texte qui suit.

J-P. G

*" En 1919 la Bessarabie devient roumaine. Il doit donc terminer le lycée en roumain. Une fois son bac obtenu, plusieurs raisons le poussent à partir : le régime politique de la Roumanie, la situation faite aux russophones, et aussi l'antisémitisme, les Juifs étant soumis à un numerus clausus pour l'accès à l'université.*

*Il arrive en France, où résident déjà ses frères aînés, en 1925. Il s'inscrit à la Faculté de droit de Toulouse où il obtiendra trois ans plus tard sa licence.*

*Parallèlement il milite au parti communiste au sein duquel il s'oppose à la tendance stalinienne des dirigeants. Il quittera définitivement le parti en 1936 tout en continuant à militer pendant un temps dans des groupes d'extrême gauche. Pendant la guerre il participe à la Résistance, notamment en écrivant dans différents journaux, dont Franc-Tireur. C'est de cette époque également que date le début de son engagement pour la cause européenne.*

*A la Libération il fait la connaissance d'Altiero Spinelli qui sort de sa longue période de captivité. Il participe avec lui à l'organisation de la première conférence européenne à Paris les 22 et 23 mars 1945, à laquelle assistent notamment Albert Camus, Emmanuel Mounier, Georges Orwell, André Philip.*

*Le Mouvement Fédéraliste Européen  
est sur les rails".*